

Dimanche 9 mai 2021

Bonjour à tous les référents frelon asiatique et sympathisants,

Une bien triste nouvelle nous est parvenue cette semaine : un membre très actif de notre réseau, Maurice Bal-Sollier de Saint-Christophe la Grotte est décédé mercredi 5 mai. Dans un secteur très colonisé par le frelon asiatique, il a été le référent savoyard le plus sollicité sur le terrain : signalements, confirmations de signalements, recherches de nids, accompagnement de désinsectiseurs, piégeage... Maurice nous laisse le souvenir d'un ardent défenseur et surtout d'un grand promoteur de l'abeille et de son environnement. Tous ceux qui l'ont côtoyé auront apprécié sa disponibilité, sa gentillesse et ses compétences entre autres qualités. Il va manquer à l'apiculture savoyarde.

Sur le terrain, le frelon asiatique a repris son activité avec l'arrivée du printemps. Le piégeage a été organisé depuis début avril sur l'ensemble de la Savoie : 50 pièges Red Trap (Ickowicz) et 50 paires de cônes Jabeprode achetés par la section apicole du GDS ont été distribués à des volontaires piégeurs. (La section d'Albertville du Rucher des Allobroges a piloté une opération de piégeage sur son secteur sous la direction de Jean Bozon et Christian Pépin avec la mise en place de nombreux pièges Red Trap).

Chacun s'est engagé à me faire remonter les informations. Des responsables de secteur supervisent aussi les opérations. 23 insectes ont ainsi été détruits au mois d'avril. Voici le détail :

Avant-Pays Savoyard (16 FA) : Nances (2 FA piégés), Vallée du Guiers, Le Pont-de Beauvoisin (3 FA piégés), Saint-Béron (2 FA piégés et 8 FA tués en vol), Aiguebelette-le-lac (1 FA piégé).

Cœur de Savoie (6 FA) : Cruet (1 FA piégé), Saint-Jean de la Porte (1 FA tué en vol), Saint-Pierre d'Albigny (3 FA piégés), Saint-Pierre de Soucy (1 FA tué en vol).

Vimines (1 FA tué).

Appâts ayant fait preuve d'efficacité : vieux cadres ou morceaux de cadres de corps contenant du miel, jus de cirier, mélange de bière brune + vin blanc + sirop de grenadine

Il est important de s'assurer de la sélectivité des pièges :

Pièges Red Trap : veiller à dimensionner le cône d'entrée à 8 millimètres et à protéger l'accès à l'appât par une grille pour éviter la noyade des insectes.

Cônes Jabepode : veiller à isoler le compartiment de capture équipée des 2 cônes du compartiment recevant l'appât par une grille pour éviter la noyade des insectes.

Pièges adaptables sur bouteilles : percer la bouteille de capture de trous de 6 millimètres pour laisser ressortir les insectes non ciblés et surtout rajouter dessous cette bouteille le fond d'une même bouteille qui contient l'appât. L'odeur de l'appât diffuse par de petits trous de 4 millimètres percés dans le fond de la première bouteille de capture. Si vous utilisez ce type de piège, vous pouvez consulter le bulletin du GDSA de la Savoie numéro 58 de janvier 2019.

Respecter la biodiversité en relâchant guêpes, abeilles, frelons européens... sauf frelons asiatiques. Vous qui recevez ce bilan êtes chargés de diffuser dans votre secteur et votre entourage cette information : utilisation de pièges sélectifs les plus respectueux de l'environnement et de la biodiversité en ne piégeant que les frelons asiatiques. Les pièges doivent être posés au plus près de chez vous pour pouvoir les contrôler le plus fréquemment possible et relâcher les espèces non ciblés très rapidement si elle ne peuvent pas s'échapper.

Le piégeage se poursuit au mois de mai. Un bilan sera fait en fin de campagne et sur le nombre de nids secondaires trouvés à l'automne.

Penser à chercher les nids primaires dans tous les endroits bien abrités.

La nouvelle plateforme de signalement régionale sera mise en place le 18 mai.

Les dates et modalités de formation (nouveaux référents, gestion de la plateforme) sont en cours de finalisation en fonction de l'évolution des conditions sanitaires.

Yves Bonnivard